

7<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>o</sup> 1.



# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

### CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

---

Siège social : à Reims



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (1<sup>er</sup>), Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINTE-PIERRE, 6

1913

## AVIS IMPORTANT

Il est rappelé à Messieurs les Membres du Comité que les réunions mensuelles ont lieu tous les deuxièmes samedi du mois, à cinq heures, salle Gardez, place de l'Hôtel-de-Ville, sans aucune convocation, cet avis en tenant lieu.

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

### SOMMAIRE :

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 Décembre 1912. — Compte rendu moral de la Société. — Compte rendu financier de l'année 1912. — Liste des Membres.

L'Homme d'Heidelberg.

Trouvailles préhistoriques et Gallo-Romaines dans la Charente.

Découvertes archéologiques régionales : Le Cimetière gaulois de Sogny-aux-Mou-

lins (Marne) (Lieutenant Bérard). — Découvertes archéologiques à Château-Porcien (Larmigny). — Extrait d'une note sur la grotte sépulcrale de Mizy (Marne) (Gardez) — Bronzes trouvés à Reims, rue du Marc.

Bibliographie : La Préhistoire à la portée de tous, par Maurice Exsteens (G. Bousinesq).

Chronique régionale : Le Dolmen de Barbonne.

## COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

### Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 Décembre 1912

Le 22 décembre 1912, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie en Assemblée générale, à deux heures, à l'Hôtel de Ville de Reims (Salon Vert), sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Trente Membres étaient présents, trois s'étaient fait excuser.

LE SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. M. CHANCE fait observer que ce ne sont pas des monnaies romaines qui ont été trouvées à Villers-Marmery, mais des monnaies anciennes. Après cette rectification le procès-verbal est adopté.

M. JADART fait un compte rendu très détaillé des fouilles exécutées à la ferme de Roberchamp, entre Nizy-le-Comte et



Lor (Aisne), dans des substructions romaines et d'où il a été extrait des fragments de colonne, provenant selon toute probabilité d'un temple. Les recherches seront continuées quand le terrain sera libre. M. BOSTEAUX remercie M. JADART de son remarquable exposé.

LE SECRÉTAIRE donne lecture d'une lettre de notre collègue M. BOQUILLON, faisant part de l'adhésion à la Société Archéologique de M. de Hesling, commandant au 10<sup>e</sup> chasseurs, à Sampigny (Meuse). M. le commandant de Hesling, compétent en archéologie préhistorique et numismate distingué, possède une très riche collection de monnaies et médailles et serait heureux de la faire voir aux amateurs de notre Société. Il désirerait connaître les heureux possesseurs de pièces gauloises et féodales afin de faire des échanges s'il y a lieu, mais tiendrait à voir d'abord les monnaies. M. Boquillon n'a rien d'important à signaler en dehors de ses recherches sur l'emplacement d'un établissement romain à Bouconville (Ardennes), si ce n'est quelques monnaies, des débris de tuiles et de fondations. Il fera prochainement un rapport à ce sujet.

M. BELLEVOYE présente un objet en bronze, trouvé à Reims, avec des dessins au repoussé, puis une petite fibule portant un nom et venant du même endroit, une bague formant clef, une large fibule, une petite trousse de chirurgie ou de toilette, un objet en bronze creux représentant une tête et provenant d'un cercueil mérovingien trouvé à La Haubette (Reims), une boucle, trois crochets en bronze, un petit couteau, une clef de coffret. Ce cercueil portait un dessin sur le couvercle. A signaler encore du même endroit, une boucle en bronze portant une tête de Christ, une bague en argent avec monogramme, une belle clef gallo-romaine.

M. MACHET montre : une hache en bronze venant des dragages de la Marne, lieudit *La Tête-à-l'Ane*; une hache en silex, retaillée, trouvée à Monthelon, une clef romaine, une bague et une boucle récoltées aux environs d'Epernay.

M. et Mme COURTY ont recueilli : 1<sup>o</sup> dans une fosse gallo-romaine, un vase légèrement conique, à dessin, portant trois rangées de filets, un bronze de Constantin, un autre grand vase, quatre anneaux de bronze et deux fers de lance;

2<sup>o</sup> Dans une autre deuxième sépulture, une fibule très curieuse dont l'ardillon est brisé, un vase à incinération en poterie jaune avec trois filets parallèles. Ces objets sont de la fin de l'époque gauloise.

M. CHANCE présente deux chandeliers du XIV<sup>e</sup> siècle, et M. DEMITRA des marques de potier, des supports d'enfournement du four romain trouvé à Florent (Marne).

M. le lieutenant BÉRARD présente un joli stylet gaulois provenant d'Ecury-sur-Coole (Marne), ainsi que des vases gaulois à dessins rouges, recueillis en tre Mairy et Sogny, les dessins d'un bouclier en bronze et de vases très curieux; un cure-ongle et un javelot quadrangulaire.

M. LARMIGNY fait part de ses découvertes à Château-Portien : rasoir, fibule de 13 cent. de long, etc.

M. BEAUSSERON, un fragment de poterie dite de Samos, un disque en terre grossière, rougeâtre trouvés dans les travaux de terrassement du Kursaal de Reims.

Il est décidé, sur la proposition du Comité, que l'excursion annuelle n'aura pas lieu cette année le lundi de Pâques, mais sera reportée au lundi de Pentecôte.

LE SECRÉTAIRE fait lecture d'une note du Président sur l'état moral de la Société qui est toujours aussi prospère. LE TRÉSORIER donne le compte rendu financier de l'année. Des félicitations sont adressées à M. Gardez pour sa bonne gestion.

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du Comité. Sont élus à l'unanimité :

MM. BOSTEAUX-PARIS, *président*;  
CAULY, J. LAURENT, *vice-présidents*;  
LOGEART, *secrétaire*;  
BOUSSINESQ, *secrétaire-adjoint*;  
GARDEZ, *trésorier*;  
DEMITRA, *vice-trésorier*.

*Membres du Comité*: MM. Bellevoye, Beausseron, Bourin, Carré, Chance, Dumas, Fourcart, Meurisse, Schmitt.

LE SECRÉTAIRE fait part de la décision prise par l'ancien Comité de se réunir le deuxième samedi de chaque mois, à cinq heures, salle Gardez. Tous les Membres de la Société

pourront également assister à ces séances. Le Comité espère que le rapprochement plus fréquent de ses Membres ne pourra qu'être profitable à notre Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures.

## COMPTE RENDU MORAL DE LA S. A. C.

Au moment où la Société Archéologique Champenoise va terminer sa sixième année d'existence, je crois intéressant de rappeler en quelques mots ce qu'elle a déjà fait.

Fondée en décembre 1907 (déclaration officielle, 21 février 1908), par un petit groupe de fouilleurs, elle compte aujourd'hui 170 adhérents. En dehors des trouvailles régionales, nous avons publié différentes études, quelques-unes d'assez longue haleine; je ne vous les citerai pas, vous les connaissez aussi bien que moi. Je ne parlerai de l'illustration de notre Bulletin que pour adresser les plus vifs remerciements à nos dessinateurs, MM. Demitra, Bellevoye et Carré dont vous avez si souvent apprécié le talent et dont le dévouement est inlassable.

Je prie de nouveau instamment, dans l'intérêt de notre Société et de la science archéologique, les Membres qui auraient des communications à faire de vouloir bien en avvertir le Secrétaire le plus tôt possible, afin de pouvoir les porter à l'ordre du jour de nos assemblées.

Dans sa dernière séance, le Comité a décidé de se réunir tous les deuxièmes samedis du mois, à cinq heures, salle Gardez. Il est bien entendu que les Sociétaires ne faisant pas partie du Comité pourront assister à ces réunions et y recevront le meilleur accueil. Nous avons pensé en prenant cette mesure, que nos Membres se trouvant plus souvent en rapport, notre Société n'aurait qu'à y gagner. Jusqu'ici nos discussions ont été de la plus grande courtoisie, j'espère qu'il en sera toujours ainsi et qu'en continuant à grouper nos efforts nous contribuerons pour notre part à soulever le voile qui couvre le passé.

## COMPTE RENDU FINANCIER DE L'ANNÉE 1912

### AVOIR

A la Caisse d'Epargne.....	500 »
Reliquat de 1911.....	176 95
Cotisation des membres actifs et honoraires.....	705 »
Subvention de la ville de Reims.....	200 »
TOTAL.....	1.581 95

### DÉPENSES

Impression, expédition du Bulletin, convocations, frais de salle de réunion, correspondance, frais divers .....	1.000 80
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

RESTE..... 581 15

dont 500 francs à la Caisse d'Epargne et 81 fr 15 entre les mains du Trésorier.

## LISTE DES MEMBRES

### Présidents d'honneur :

MM. D<sup>r</sup> GUELLIOT, 9, rue du Marc, Reims.  
D<sup>r</sup> LANGLET, maire de la Ville de Reims.

### Membres d'honneur :

MM. E. CHANTRE, Conservateur du Muséum de Lyon.  
F. CLAES, Conservateur du Musée des Antiquités et Arts industriels de la Ville d'Anvers.  
O. MONTELIUS, Antiquaire du royaume de Suède, à Stockholm.  
A. de MORTILLET, Président d'honneur de la Société préhistorique de France, 154, rue de Tolbiac, Paris (XIII<sup>e</sup>).

Président actif : M. BOSTEAUX-PARIS.

Vice-Présidents : M. E. CAULY et Jules LAURENT.

Trésorier : M. H. GARDEZ.

Vice-Trésorier : M. H. DEMITRA.

Secrétaire : M. G. LOGEART.

Secrétaire-adjoint : M. G. BOUSSINESQ.

*Membres du Comité:* MM. BAUSSERON, BELLEVOYE, BOURIN, CARRE, CHANCE, DUMAS, FOURCART, MEURISSE, SCHMIT.

*Membres honoraires :*

M<sup>me</sup> BECRET, à Braisne (Aisne).  
MM. CHANDON DE BRIAILLES (le Comte René), Château de Romont, à Mailly-Champagne.  
GODON-VASNIER, Domaine des Marquises, à Prunay (Marne).  
D<sup>r</sup> GUELLIOT, 9, rue du Marc.  
MIGNOT, négociant, 48, boulevard Lundy, à Reims.  
Marquis de NAZELLE, à Guignicourt (Aisne).  
NOUVION-JACQUET, 29, rue Saint-Symphorien, à Reims.

*Membres actifs :*

MM. ALLART, Architecte à Cernay-les-Reims (Marne).  
ARLOT (Ernest), Publiciste, 21, place des Marchés, à Reims.  
L'Abbé AUBRY, à Cernay-lès-Reims.  
AUTERBE, Instituteur à Bazancourt (Marne).  
BACQUENOIS-LEDIEU, Instituteur à Sillery (Marne).  
BACQUENOIS-BOSTEAUX, 8, rue Camille-Desmoulins, Paris.  
D<sup>r</sup> BARILLET, 5, rue du Petit-Four, Reims.  
BAUDET, Fondé de pouvoirs, Maison Pommery, Reims.  
BAUDON (Honoré), Professeur, 9, rue Linard à Bethel (Ardennes).  
BAUDON (Albert), Publiciste, 53, rue Courmeaux à Reims (Marne).  
BAYET-GALLOIS, Entrepreneur, à Mareuil-en-Brie.  
Comte BEAUPRE, Conservateur du Musée Lorrain, 18, rue de Serre, à Nancy.  
BEAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André, Reims.  
BECRET, à Braisne (Aisne).  
BELLEVOYE, bijoutier, rue de Talleyrand, Reims.  
BERARD, lieutenant 15<sup>e</sup> chasseur à cheval, 50, r. d'Attila, Châlons-sur-Marne.  
BERTON, 11, rue Linguet, Reims.  
BEUVE, Bibliothécaire, à Châlons-sur-Marne.  
BEUZEVILLE, Antiquaire, 3, rue Salin, Reims.  
BIDAUT, propriétaire à Witry-les-Reims.  
BOQUILLON, Instituteur à Bouconville (Ardennes).  
BOSTEAUX-PARIS, propriétaire à Cernay-les-Reims (Marne).  
BOSTEAUX-COUSIN, Cultivateur à Lavannes (Marne).  
BOSTEAUX-HOMERE, à Cernay-les-Reims.  
BOURDON, Hôtelier à Rozet-Saint-Albin (Aisne).  
BOURIN (Auguste), Propriétaire à Witry-les-Reims.  
BOUSSINESQ, bibliothécaire-adjoint à Reims.  
BRAUX (Louis), Horticulteur, Chaussée Bocquaine, Reims.  
BRODEUR fils, foreur de puits, rue du Châlet, Reims.  
BUARD (Gaston), Maire, Witry-les-Reims.  
CAILLET, Etudiant, à Rimogne (Ardennes).  
CARLIER (Jules), Propriétaire à Hannogne-Saint-Remy (Ardennes).  
CARRE, 111, rue de Cernay, Reims.

MM. CAULY (Emile), Ingénieur-expert, 41, rue Victor-Rogelet, Reims.  
CHANCE (Gaston), Viticulteur à Mailly (Marne).  
CHENET, à Le Claon, par les Islettes (Meuse).  
D<sup>r</sup> CHAPELLE, à Saint-Erme (Aisne).  
CHESNAY (Raoul), Représentant de commerce, 5, rue de la Douane, Paris.  
CLOGNE, Etudiant en pharmacie, à Sainte-Ménéhould.  
COLMON, Antiquaire, rue de Vesle, 58, Reims.  
COQUART (Albert), Hôtelier à Bazancourt (Marne).  
COURTY (Mme), à Bignicourt, par Juniville (Ardennes).  
D<sup>r</sup> COTARD, 147, Grande-Rue à Argenteuil (Seine-et-Oise).  
COURTY-LAURENT, à Bignicourt, par Juniville (Ardennes).  
COUVREUR-PERIN, Propriétaire à Rilly-la-Montagne (Marne).  
DAZY, bd Charles-Arnould, 17, Reims.  
DAZY (Gustave), Brasseur, à Witry-les-Reims.  
DEBRUGE, Commis principal des Postes à Constantine (Algérie).  
DECHELETTE (J.), Correspondant de l'Institut, Conservateur du Musée de Roanne (Loire).  
DEFRANCE, Notaire à Oulchy-le-Château (Aisne).  
DEHEC-BAYET, Entrepreneur, à Mareuil-en-Brie.  
DELETTRE, Charron à Rozet-Saint-Albin (Aisne).  
DELORME (Emile), à Anthenay (Marne).  
DEMITRA, Cantonnier-chef, rue de la Neuville, 44, Reims.  
DESFORGES, Maire à Villedommange (Marne).  
DHUICQ (Gustave), Géomètre à Witry-les-Reims.  
DOUET, numismate à Valmondois (Seine-et-Oise).  
D<sup>r</sup> DRESCH, 4, rue du Petit-Roland, Reims.  
DULOT, Cultivateur, à Bazancourt.  
DUMAS (H.), Contrôleur des mines, 27, rue de Châtivesle, Reims.  
DUPUIS, Instituteur à Hauviné (Ardennes).  
ERNST (Théophile), 147, rue du Barbâtre, Reims.  
EVELOY, bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, Reims.  
FAUPIN (Etienne), 57, r. Libergier, Reims.  
FAUPIN, Professeur en retraite, 5, Ancienne route d'Etain, à Verdun (Meuse).  
FAVRET (l'Abbé), Institution Saint-Etienne, à Châlons-sur-Marne.  
FELIX (Maurice), 17, rue de la Concorde, Reims.  
FERY, à Pontfaverger (Marne).  
FLEURY, Directeur d'usine à Isles-sur-Suipe (Marne).  
FOREST, Docteur en médecine à Saint-Erme (Aisne).  
FOURCART, Archéologue à Juniville (Ardennes).  
FROMENT, Capitaine au 132<sup>e</sup> de ligne, r. du Jard, 12, Reims.  
GACHE-FRANQUET, rue de l'Huilerie, à Ay (Marne).  
GARDEZ, Hôtelier, 2, rue de Pouilly, Reims.  
GAY, Propriétaire à Witry-les-Reims.  
GERARD (Alfred), 15, rue Chanzy, Reims.  
GILLET, Employé, 31, rue de Clairmarais, Reims.  
GOBENSE (Lucien), 63, place d'Erlon, Reims.

- MM. GOURY (Georges), Avocat, Conservateur du Musée Lorrain, 5, rue des Tiercelins, à Nancy.  
GOUX (Charles), Ingénieur, 16, rue Chappe, à Paris (xviii<sup>e</sup>).  
D<sup>r</sup> GUILLAUME, 63, bd de la République, Reims.  
GUILLEMART (Lucien), Viticulteur à Sacy (Marne).  
GUILLOCHIN, Chimiste à Saint-Brice (Marne).  
HAVOT, rentier, 28, boulevard Dieu-Lumière, Reims.  
DE HESLING, Commandant au 10<sup>e</sup> chasseurs à cheval, à Sampigny (Meuse).  
HUTIN, Peintre sur verre, 55, rue de Thillois, Reims.  
JACTAT, Maire de Puisieux, par Sillery (Marne).  
JADART, Conservateur du Musée, 15, rue du Couchant, Reims.  
JANISSON, Propriétaire à Mailly (Marne).  
JEAN (Noël), Archéologue à la Tour-Saint-Max, par Nancy.  
KALAS (Mme), 5, rue Salin, Reims.  
KALAS, Architecte, 5, rue Salin, Reims.  
LACOUDRE, Mécanicien, 20, chemin de Cormontreuil, Reims.  
LAIRE, Instituteur à Belval-sous-Châtillon (Marne).  
D<sup>r</sup> LAMIABLE, à Château-Porcien (Ardennes).  
LARMIGNY, briquetier, à Château-Porcien.  
LAURENT (Gustave), 53, rue Courmeaux, Reims.  
LAURENT, Professeur au Lycée, 30, rue de Bourgogne, Reims.  
LECOQ, libraire, 44, rue Cérés, Reims.  
LECLERE, Etudiant en médecine à Bazancourt (Marne).  
LECLERE, Juge de Paix du canton de Bourgogne, Witry-les-Reims.  
LEGRAND, Instituteur en retraite, 26, rue Simon, à Reims.  
LEMAITRE, Comptable, boulevard Jamin, 62, Reims.  
LEMAITRE, Mécanicien, boulevard Jamin, 62, Reims.  
LEONARD, Peintre, 18, rue des Filles-Dieu, Reims.  
LEPREUX-HANNECART, Fabricant de vernis, 35, rue de Turenne, à Lille (Nord).  
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT à Witry-les-Reims.  
LIVERNEAUX, 59, avenue de Laon, Reims.  
LOGEART, Instituteur, 32, rue Libergier, Reims.  
MALOT, Marchand de Cycles, 39, rue de Mars, Reims.  
MACHET (Max), Inspecteur d'assurances, 8, rue du Paulmier, à Epernay.  
MACHUEL (Olivier), 211, rue Saint-Maur, Paris.  
MARCHET (Gaston), 108, rue Blomet, Paris (xv<sup>e</sup>).  
MARGOTIN, Architecte, 19, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.  
MARTIN (L.-M.), Receveur des Contributions indirectes à Cernay-les-Reims.  
MASSONET, Représentant de Commerce, à Guignicourt (Aisne).  
MATHIEU, Ingénieur, rue Dallier, 1, Reims.  
D<sup>r</sup> MATHIS, à Witry-les-Reims (Marne).  
MAUGET, Archéologue, rue Côte-du-Château, à Sainte-Ménéhould.  
D<sup>r</sup> MEUGY, à Rethel (Ardennes).  
MEURISSE, Représentant de Commerce, 33, rue de Tambour, Reims.  
MIGNE, Receveur des domaines à Oulchy-le-Château (Aisne).

- MM. MINARD, Marchand de Meubles, rue Gambetta, Reims.  
MIQUEROLLE, Instituteur à Witry-les-Reims.  
MOREAU-BERILLON, Professeur d'Agriculture, 3, rue Notre-Dame-de-l'Epine, Reims.  
MOUQUOT, Sous-Ingénieur aux Chemins de fer de l'Est, 29, rue Hincmar, Reims.  
MOZET, Fabricant de biscuits, rue Lesage, Reims.  
MULLER, Bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, Grenoble (Isère).  
NEVEU, Notaire à Beaurieux (Aisne).  
ORBLIN, Fouilleur, Gardien du Musée, avenue de Bétheny, Reims.  
PAGES-ALLARY, Archéologue à Murat (Cantal).  
PECHEUX, Instituteur, Bétheny.  
PERARD (Charles), représentant de commerce, à Cernay-les-Reims.  
PETITFILS, Avocat à Charleville (Ardennes).  
PETRE, Propriétaire à Heutrégiville (Marne).  
PISTAT (Louis), Propriétaire, 171, rue du Barbâtre, Reims.  
PLANARD, 17, rue de La Fère à Saint-Quentin (Aisne).  
POTAUFEU, Propriétaire à Cormontreuil (Marne).  
D<sup>r</sup> RAVAUX à Witry-les-Reims.  
ROBERT-HOUSSIN, Antiquaire, 79, rue Chanzy, Reims.  
ROLAND, Instituteur à Villevenard (Marne).  
RONSin (Paul), Ancien juge de Paix, 73, rue Libergier, Reims.  
ROUSSELLE, Archéologue à Bazoches (Aisne).  
SAVY, Entrepreneur de maçonnerie, 5, rue de Courcelles, Reims.  
SCHMIT (Emile), Pharmacien à Châlons-sur-Marne.  
SIMON (Paul), Peintre sur verre, rue de l'Université, Reims.  
SIMONNET (Louis), à Hauviné (Ardennes).  
TATE (Emile), Archéologue, 9 bis, rue Michel-Ange, Paris (xvi<sup>e</sup>).  
TESSIER (Abel), Mécanicien, 14, rue Warnier, Reims.  
THEVENET, Marbrier, 42, rue Chanzy, Reims.  
THIERY (Ch.), Prote d'imprimerie, 7, rue de Soissons, Reims.  
VASSY, Pharmacien à Vienne (Isère).  
VERDIER, Greffier de Paix à Neuilly-Saint-Front.  
VIARD, Propriétaire, 22, rue de Thillois, Reims.  
VILAIN, Instituteur à Cernay-les-Reims.  
VUILLON, Oenologue, à Isles-sur-Suippes (Marne).  
WARNESSON, Garde-champêtre à Pomacle.

---

## AVIS

---

Nous prions Messieurs les Sociétaires qui nous adressent des communications pour notre Bulletin, de n'écrire que sur le recto de la feuille, pour faciliter le travail de la composition.

Le Trésorier prie les membres de la S. A. C., de lui adresser leur cotisation avant le 1<sup>er</sup> août. Passé cette date, les quittances seront adressées par la poste, majorées des frais de recouvrement.

## L'HOMME D'HEIDELBERG

### avait une forte mâchoire sans menton

La plus vieille mâchoire du monde.

L'un des problèmes auxquels l'homme s'attache depuis un siècle, avec le plus de passion, est celui de ses origines. Il cherche ses ancêtres dans la nuit des temps. Le sol, dont il a appris, par l'étude des couches, à déterminer l'âge approximatif, livre chaque jour à ses investigations des documents irréfutables, hier incompris ou dédaignés.

Une découverte toute récente, faite à Heidelberg, augmente singulièrement la somme de nos connaissances de ce côté. Il s'agit d'une mâchoire fossile, que le docteur Capitan, professeur au Collège de France, a présentée dernièrement à la Société d'anthropologie.

Cette mâchoire est remarquable, non seulement par ses caractères morphologiques, mais par ses conditions de gisement qui en font le plus ancien débris humain connu jusqu'à ce jour. Les sables d'où il est sorti, les sables du village de Mauer, près d'Heidelberg, à 26 mètres au-dessous du niveau du sol, sont des sables riches en fossiles, et la couche où la découverte a été faite n'avait jamais été touchée. Des ossements d'espèce animale appartenant au quaternaire et au pliocène ont été trouvés au même niveau que la mandibule humaine, ou à un niveau supérieur. Celle-ci en est donc bien contemporaine. Quel âge ? Les géologues disent 25.000 ans, et se croient au-dessous de la vérité.

Remontant à cette époque, nous n'avons aucun document humain.

La mâchoire, vue de profil, présente la plus grande analogie avec une mâchoire d'anthropoïde, de grand singe, de singe supérieur dans la forme générale. L'absence complète de menton est l'un de ses caractères les plus particuliers.

Ce qui frappe, c'est l'épaisseur extraordinaire des deux branches de la mâchoire et la disparition complète de l'échancre, ce qui correspond à un muscle formidable.

Cette mâchoire se distingue pourtant de celle des grands

singes, en ce qu'elle est beaucoup moins longue et encore en ceci que les dents sont grosses, mais sans rien d'excessif : elles n'ont pas les dimensions énormes des dents du gorille et particulièrement de la canine du gorille, qui est *une dent de combat*.

Les caractères du profil sont tout à fait simiens. Alors c'est un singe ? Attendez !

Si on retourne la mâchoire et si on la regarde par en haut, on voit que sa forme générale est très différente de la forme des mâchoires du singe et se rapproche de la mâchoire humaine. Malgré l'énorme épaisseur de cette mâchoire, les dents sont généralement petites ; ce sont des dents qui ressemblent à des dents de sauvage australien, des dents plus grossières sans doute, explique le docteur Capitan, mais non des dents de singe. De telle sorte que M. O. Schœtensak, de Leipzig, qui le premier a étudié cette mâchoire, a pensé qu'il y avait en elle des caractères d'un *post-humain*, Simiens d'autre part, ces caractères sont cependant d'une façon générale tels que l'on peut considérer *que ce n'est à proprement parler, la mâchoire d'un être intermédiaire* entre l'homme et le singe ; mais bien la mâchoire d'un *homme*.

Le docteur Schœtensak demande qu'on l'appelle : *Homo Heidelbergensis*.

Cet homme, extrêmement primitif, se rapproche de l'origine commune de l'homme et des singes, et c'est là le fait caractéristique. Ce qui ne signifie pas que l'on trouve là le chaînon intermédiaire, entre l'homme et le singe, et partant la démonstration que l'homme descend du singe.

Le docteur Manouvrier insiste sur ce fait intéressant que cette mâchoire présente des caractères qu'on rencontre également dans celle de l'homme de la Chapelle aux Saints, qui est certainement un de ses descendants, mais de bien des siècles après.

Jusqu'à présent, le plus vieil homme connu était le pithécantrophe. On sait que les couches dans lesquelles il a été trouvé n'ont pas l'âge qu'on leur donnait primitivement. Le pithécantrophe, sans être de notre génération et le contemporain de notre âge, était moins vieux que l'individu auquel appartenait la mâchoire d'Heidelberg.

Le docteur Capitan, dans cette intéressante séance de la

Société d'anthropologie, a fait sa démonstration avec sa netteté coutumière.

Voilà donc notre ancêtre, Saluons respectueusement les 25.000 ans de l'*Homo Heidelbergensis* à la forte mâchoire !

(Extrait de l'*Eclair*).

---

## TROUVAILLES PRÉHISTORIQUES ET GALLO-ROMAINES DANS LA CHARENTE

---

Depuis quelque temps des fouilles ont été opérées par le docteur Mouclier sur son domaine de la Font-Brisson, et il y a été découvert une quantité d'objets antiques qui dénotent qu'il y eut d'abord dans cet endroit une station néolithique (âge de la pierre polie) et plus tard une villa gallo-romaine.

La Font-Brisson est un logis rustique qui s'élève au centre d'une propriété dont la partie entourant l'habitation a une surface d'environ 70 hectares. Ce domaine est situé à peu près au point de contact des trois départements de la Charente, dont il fait partie, de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres. C'est une section de la commune des Gours, dans le canton d'Aigre et l'arrondissement de Ruffec.

Le Logis de la Font-Brisson est situé sur la ligne de séparation des deux principaux genres de terrains qui constituent ce domaine: les prés, les marais à rouches et les tourbières au Midi; la groie et le sable au Nord. Mais la partie la plus intéressante de la propriété est le Gouffre-des-Loges, vaste pièce d'eau, de forme à peu près circulaire et dont la surface est de dix ares environ. Les eaux sont profondes, mais d'une pureté incomparable. Autour du gouffre, ce ne sont que des fontaines qui y déversent leurs eaux.

C'est sur les bords du Gouffre-des-Loges que s'était installée une population de l'époque néolithique. Il vient d'y être trouvé plus de deux cents grattoirs de toute beauté, des haches en pierres polie, des tranchets, des disques, des pointes de flèches, des perçoirs, etc., etc. Tous ces objets sont en silex, quelques-uns en calcaire. Quatorze belles haches en bronze

ont été également découvertes en cet endroit, ainsi que des instruments en corne de cerf, des fragments de poterie, etc., etc.

La villa gallo-romaine était construite du côté des sablières. Des sépultures l'avoisinaient. Là, il a été trouvé des fibules en bronze, nombre de poinçons, des fragments de miroirs en bronze, un bracelet, plus de trois cents médailles ou pièces de monnaie romaine, deux verres magnifiques, des vases entiers et des fragments de poterie ornés de dessins délicats, des morceaux de mosaïques, etc., etc.

Ces découvertes ont amené à La Font-Brisson de nombreux visiteurs.

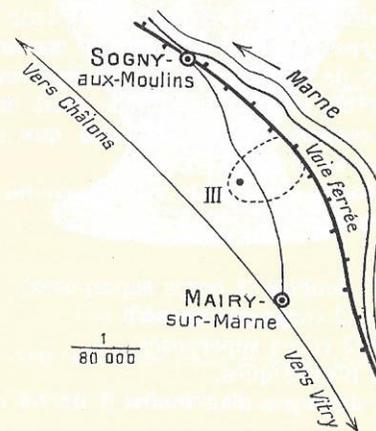
(*Petit Journal*, 27 janvier 1912).

---

## DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

---

### Cimetière gaulois de Sogny-aux-Moulins (Marne)



Ellipse dont les axes ont environ 500 et 400 mètres, le grand axe le long de la crête portant la cote 111 (ancien moulin de Mairy, détruit), et compris entre le point 111 et la voie ferrée.

ÉTAT DU CIMETIÈRE.

A été beaucoup fouillé à l'époque reculée où les chercheurs de bronze négligeaient le pied des fosses. Exploité dans ces dernières années par plusieurs fouilleurs, cinq au moins, et en dernier lieu par MM. Thiérot, abbé Favret, et lieutenant Bérard, de Châlons. Actuellement il reste quelques petits champs que la culture en foin où les propriétaires nous ont interdits. Nos fouilles ont duré du mois de mars 1911 au mois de septembre 1912.

FOSSES. NOMBRE ET PARTICULARITÉS.

Fosses intactes :	
avec mobilier funéraire 24 ; avec squelette seul 22.....	46
Fosses à pieds intacts.....	48
Fosses complètement violées :	
avec reste de mobilier.....	61
absolument vides.....	98
Fosses à char (toutes violées et presque vides).....	14
Total.....	267

Ces fosses étaient dirigées les pieds au sud-est, sauf trois (nord-sud), et un groupe de 15 à 20, réunies dans un petit espace qui différaient des autres par leur orientation (nord-sud), leur faible profondeur (0 m. 40), leur faible largeur (juste celle du corps) et leur absence de mobilier, sauf une boucle de ceinture de bronze, de forme légèrement mérovingienne. En outre, ce groupe de fosses était intact, et les ossements mieux conservés. Nous pensons que c'est un petit cimetière postérieur au cimetière gaulois.

La plupart des fosses étaient du modèle connu, taillées dans la craie, terre noire.

A signaler :

Fosses 42, 65, 87, doubles (2 corps superposés).

Fosse 235, double (2 corps juxtaposés).

Fosse 260, triple (3 corps superposés).

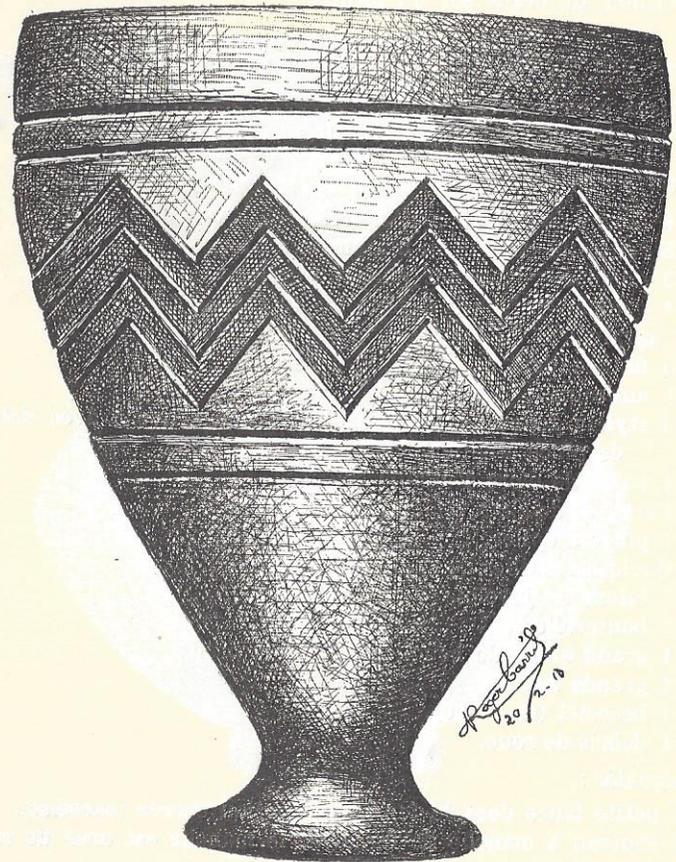
Fosses 110 et 111 néolithiques.

Fosse 128, sorte de foyer d'au moins 2 m. 50 de profondeur non terminé.

Fosses 133 et 134 présentaient aux quatre coins de fortes encoches dans les parois.

Fosse 238 à incinération, mais sans vase.

Fosse 202, un crâne en surplus sur le bassin.



VASE (Grandeur naturelle)

Provenant du Cimetière gaulois de Sogny (Marne)

Trouvé le 27 juillet 1911 (Fosse n° 112)

Collection de M. Bérard, lieutenant au 15<sup>e</sup> Chasseurs (Châlons-sur-Marne)

Fosse double 65, près du sol, un enfant intact ; au-dessous, une femme, avec torques, bracelets, etc., intacte ; entre les deux, au milieu, un crâne sur un torque.

LISTE DES OBJETS RECUEILLIS. — 1° Vases :

Vases intacts .....	25	} 147
Vases brisés, recueillis et recollés.....	122	

2° Objets en fer :

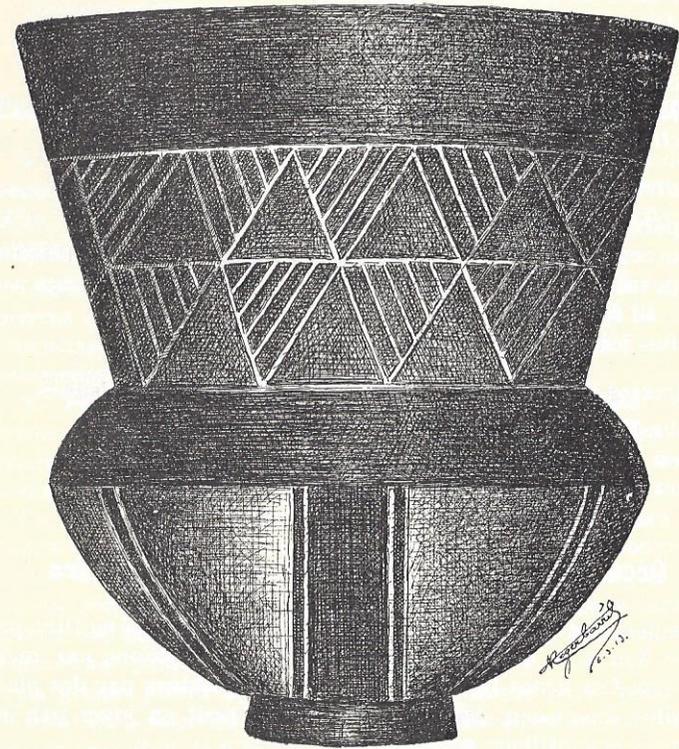
- 59 lances de 7 à 47 centimètres.
- 15 couteaux dont deux à manche de fer.
- 3 poignards dans leur fourreau de fer.
- 1 couteau-poignard à manche de fer.
- 1 agrafe.
- 3 fibules (dont une en demi-sphère).
- 5 anneaux.
- 3 stylets fourchus (cure ongles ? vont souvent avec débris de pince à épiler).
- 1 paire de mors à simple brisure.
- Ferrures de char variées dans 4 fosses.
- 1 pince à épiler.
- Quelques mailles de chaînettes.
- 2 talons de javelot.
- 2 bouterolles.
- 1 grand umbo de bouclier, cerclé de bronze.
- 1 grande tige.
- 1 bracelet (en place).
- 1 débris de roue.

A signaler :

- 1 petite lance dont le fer a une section carrée (carrelet).
- 1 couteau à manche de fer, dont le manche est orné de renflements sphériques séparés par des gorges.
- 1 débris de fourreau portant de belles traces d'étoffe.
- 1 ornement en forme de rouelle, portant cinq boutons de corail.

3° Objets en bronze :

- 26 anneaux divers, dont plusieurs ornés de gorges.
- 20 bracelets, plus 4 fragments.
- 9 torques, dont un formé de l'enroulement de deux fils de bronze avec un de fer.
- 4 boucles d'oreille en croissant.
- 1 fermoir de ceinture à crochet.
- 4 fibules plus 3 fragments, forme marnienne.



VASE (13 c. 5 de hauteur)

Provenant du Cimetière gaulois de Sogny (Marne)

Trouvé le 8 Mars 1911 (Fosse n° 41)

Collection de M. Bérard, lieutenant au 15<sup>e</sup> Chasseurs (Châlons-sur Marne)

- 4 fibules forme bouton bombé, dont une seule complète.
- 1 stylet fourchu.
- 7 ferrets de courroies.
- 4 agrafes de fourreau de poignard (en place).
- 1 boucle de forme mérovingienne.
- 1 débris de phalère (très belle).
- 1 débris de feuille repoussée.
- Pièces de char variées, mais peu ornées.
- 1 passe-lacet (aiguille à chas et pointe mouchetée).
- 1 chaînette (devait relier deux fibules).

4° *Autres objets divers :*

- 1 perle verre bleu et blanc.
- 1 percuteur et un gros poids percé en terre cuite, néolithiques.
- 3 pendentifs formés chacun de 4 perles verre ou ambre sur fil de bronze.
- 1 fusaiöle en bois de cerf.

Adresses où les objets ci-dessus énumérés sont visibles :

Chez M. Thiérot, 28, rue d'Attila, à Châlons.

Chez l'abbé Favret, collègue Saint-Etienne, à Châlons.

Chez le lieutenant Bérard, 50, rue d'Attila, à Châlons

### Découvertes archéologiques à Château-Porcien

Les derniers terrassements effectués à la Briqueterie en 1912, ont donné lieu à la découverte de plusieurs inhumations par incinération. Les urnes funéraires étaient représentées par des plats de faible dimension, peu cuits, comme on peut en juger par les quelques échantillons présentés.

On en a extrait deux grandes fibules baguées, en fer, de la longueur de treize centimètres, deux anneaux en fer. La pièce la plus curieuse consistait en un rasoir en fer, très bien conservé; la longueur totale de l'instrument est de onze centimètres, dont sept pour la lame, sa largeur est de deux centimètres. Elle s'en va vers la pointe par une courbe qui est le taillant. Contrairement aux rasoirs trouvés jusqu'ici dont le taillant est intérieur, celui présenté est extérieur. Entre la lame et le manche se trouve une partie ouvrée pour la préhension du pouce, le premier doigt s'appuyait sur le dos qui est entaillé comme une lime. Le manche en bois a disparu, il devait être fait en forme d'olive.

On a également trouvé une perle formée d'un morceau d'os travaillé et ciselé.

Un bracelet filiforme en bronze de petite dimension a été découvert dans les terres sans faire partie d'une incinération, pièce remarquable par sa belle patine verte.

Château-Porcien, le 22 décembre 1912.

A. LARMIGNY.

### Extrait d'une note sur la Grotte sépulcrale de Mézy (Marne)

« Nous lisons dans un compte rendu de M. A. Savy, une découverte faite il y a quelques années, près de l'ancienne ferme de Mizy, située à 400 mètres de Port-à-Binson, dans le flanc du coteau qui domine ce village au sud. »

Des ouvriers occupés à déblayer, pour la casser, une des grosses pierres erratiques de silex meulière, dont le coteau est garni sur plusieurs points, furent surpris de trouver sous cette pierre des ossements humains.

M. Poirier, arpenteur-géomètre à Œuilly, régisseur de la ferme de Mizy, en prévint aussitôt l'autorité, et les fouilles furent faites avec soin et précaution sous la direction de M. le docteur Rémy, maire de Mareuil-le-Port.

La caverne était à douze mètres de la ferme entre les bâtiments et le talus qui domine le chemin: ce lieu se trouve à la limite des sables et calcaires grossiers et des argiles, le sous-sol est composé de marnes calcaires vertes; tout le versant du coteau est occupé par des vignes et des terres labourables, le sommet est planté en bois.

La grosse pierre erratique dont nous avons parlé plus haut, se trouvait à fleur du sol, dans une position presque horizontale; sa longueur était de 6 m. 10 et sa largeur de 3 m. 10, son épaisseur était de 0 m. 70 sur le côté ouest et de 1 m. 75 sur le côté est: ces dimensions donnent un volume de 21 mètres cubes et un poids d'environ 42.000 kilogrammes.

Une deuxième roche de même nature se trouvait à 0 m. 35 au-dessous de celle que nous venons de décrire, elle mesurait 4 m. 40 en longueur, 1 m. 30 en largeur et avait une épaisseur moyenne de 0 m. 37.

Enfin, une troisième roche aussi de même nature, était posée à côté de la deuxième et à peu près au même niveau; elle avait 4 m. 50 de longueur, 2 m. 30 de largeur moyenne et 0 m. 40 d'épaisseur, ce qui donne un cube d'environ 4 m. 15 et un poids de 9.000 kilogrammes. Ces trois roches étaient brutes, elles recouvraient une caverne dont le plan est de forme ovale, l'entrée

est à l'ouest, sa longueur est de 4 m. 60, sa largeur à l'entrée de 1 m. 90, et au fond de 3 mètres: sa hauteur, sous la première roche est de 1 m. 25 et de 0 m. 70 seulement sous les deux autres. Le sol légèrement incliné de l'ouest à l'est, est payé avec des dalles calcaires brutes et de forme irrégulière épaisses de 0 m. 10 à 0 m. 12.

Un petit mur de 0 m. 30 d'épaisseur, en pierres sèches, de même nature que les dalles du pavage existait autour de l'hypogée: l'entrée se trouvait à l'ouest; sa fermeture est des plus curieuses: trois grandes dalles calcaires placées debout, ferment cette entrée; elles s'appuient vers l'intérieur, sur les petits murs de la caverne et sont contre-butées extérieurement par un système de contreforts disposés sur un plan triangulaire de 1 m. 90 de base, et de 1 m. 05 de haut.

L'ossuaire contenait les débris de cent trente-trois corps humains des deux sexes et de tous les âges. Ces débris avaient été placés sans aucun ordre; cependant les plus grands os occupaient la partie inférieure, les os courts et plats celle du milieu et les têtes la partie supérieure. De petites pierres calcaires, plates, mises par rangées, tantôt horizontales et tantôt obliques, formaient des compartiments irréguliers qui séparaient les ossements, mais seulement à partir du dessus de la couche inférieure qui n'était pas traversée par ces compartiments.

Ces cloisonnages n'étaient pas formés d'une seule pierre mais de plusieurs superposées.

Les objets suivants ont été trouvés dans l'ossuaire sans place déterminée, mais plutôt, cependant, au milieu de la couche inférieure:

- 1° Onze haches ou coins en silex.
- 2° Des couteaux en silex.
- 3° Des fragments de bois de cerf servant de gaines ou de montures aux hachettes en silex.
- 4° Un poignard ou dard en calcaire.
- 5° Un fragment de bracelet en schiste ardoisier.
- 6° Des anneaux en craie.
- 7° Un petit tube conique, reste fossile d'un dentalium (Fossile Tertiaire).
- 8° Des fragments de charbon de bois en petits groupes isolés au milieu des ossements.
- 9° Le maxillaire inférieur d'un cerf, et la mâchoire d'un ours. « Ces deux objets ont été trouvés sous la troisième roche près de l'entrée de la grotte. »

10° Des tessons de poterie très grossière, tous isolés les uns des autres, provenant de vases différents et qui avaient été brisés avant l'introduction de ces tessons dans la caverne. Leur épaisseur varie de 10 à 15 millimètres; leur couleur est rougeâtre en dehors, brunâtre au centre, et noire au dedans; la pâte est très grossière, mélangée de petits mollusques fossiles et d'une grande quantité de fragments de roches. Les surfaces intérieures et extérieures de ces tessons sont tellement inégales qu'il y a lieu de penser que les vases avaient été façonnés simplement à la main.

Le mobilier funéraire de cette hypogée nous la fait classer à l'époque Dolménique (Epoque néolithique), elle n'a pas pu servir à des sépultures faites à divers intervalles, non plus qu'à une inhumation simultanée des cadavres dont elle recèle les ossements. La dissémination, sans aucun ordre, de ces ossements et qui ne permet en aucune manière de récomposer un squelette avec les os qui sont contigus les uns aux autres exclut toute idée que des cadavres y aient été apportés entiers.

H. GARDEZ.

### Bronzes trouvés à Reims, rue du Marc

Nous sommes heureux d'apprendre que notre collègue, M. Fleury, vient de faire l'acquisition de cent moyens bronzes avec patine verte trouvés à Reims, rue du Marc.

En voici la nomenclature:

Les chiffres placés en avant indiquent le nombre de pièces.

1. — Postumus G. B., couronne radiée à droite.  
Revers: Galère.
1. — Carinus noble P. B., couronne radiée à droite, imp. MAVR.  
Revers: Principut juvent.
1. — Tacitus P. B., couronne radiée à droite.  
Revers: Acquitas augg.
2. — Dioclétiano M. B., tête laurée à droite, buste haut cuirassé.  
Revers: Quies aug.
6. — Dioclétianus M. B., tête laurée à droite, buste haut cuirassé.  
Revers: Aluis aug cæs felix.
4. — Dioclétianus M. B., tête laurée à droite.  
Revers: Genio populi Romani.
4. — Dioclétianus M. B., tête laurée à gauche.  
Revers: Génio populi Romani, autel allumé.

2. — D. N. Maximiano, tête laurée à droite, buste haut cuirassé, felieissimonen.  
Revers : providentia deorum quies aug.
10. — Maximianus P. F. aug, tête laurée à droite.  
Revers : la fidélité assise à gauche.
14. — Maximianus P. F. aug, tête laurée à droite.  
Revers : sacra moneta (marque d'atelier), R U Q.
6. — Maximianus, tête laurée à droite.  
Revers : Genio populi Romani (marque d'atelier).
2. — Imp. Maximianus P. F. aug, tête laurée à droite.  
Revers : felix advent, a ses pieds un aigle.
6. — Maximianus nobile, tête laurée à droite.  
Revers : Genio populi Romani (soleil à gauche).
7. — Maximianus nob caes, tête laurée à droite.  
Revers : genio populi Romani, autel allumé ag.
3. — Constance chlore, tête laurée à gauche tenant un sceptre sous l'épaule gauche.  
Revers : Genio populi Romani.
6. — Constantins nob. tête laurée à droite.  
Revers : fides militum, femme assise à gauche.
2. — Gal vale. Maximianus nob., tête laurée à droite.  
Revers : Genio populi Romani.
2. — Gal val Maximinus Nobi, tête laurée à droite.  
Revers : Genio populi Romani.
4. — Maximinus nob. caes II Daza nobi, tête casquée à droite.  
Revers : Genio populi Romani.
2. — Sévérus II Nobilissimus aug.  
Revers : Genio populi Romani S. F.
3. — Sévérus II Nobilissimus saes.  
Revers : Genio populi Romani.
2. — Imp Sévérus II P. F. aug, à droite.  
Revers : virtus augg (mars marchant à droite).
1. — Divo constantio aug, à droite.  
Revers : aigle consécration (déifié).
5. — Constantinus aug.  
Revers : marti patri propugnatori.
4. — Constantinus nob.  
Revers : Genio populi Romani.

## BIBLIOGRAPHIE

EXSTEENS (Maurice). — *La Préhistoire à la portée de tous*. — Bruxelles, Louis Exsteens, 1913, 1 vol. in-8°, 213 pp., 607 fig., 3 fr. 50.

Le moindre mérite de ce petit volume n'est certainement pas de tenir scrupuleusement ses promesses. La bibliographie préhistorique s'encombre trop souvent de rééditions fallacieuses, et trop souvent de soi-disants « manuels » finissent par atteindre les proportions de publications savantes. Ecrit dans un style sobre et clair, dépouillé de tout appareil critique superflu, au courant des dernières découvertes, d'un format commode et d'un prix très abordable, l'ouvrage de M. Maurice Exsteens est vraiment la *Préhistoire* mise à la portée de tous.

Comme le titre l'indique, l'auteur s'est borné à conduire l'humanité jusqu'aux débuts de la métallurgie, jusqu'à l'aurore de la *Protohistoire*. Constatons, tout d'abord, qu'il n'introduit aucun changement nouveau, dans la classification des temps paléolithiques. La succession des niveaux chelléen, acheuléen, moustérien, aurignacien, solutréen et magdalénien, était déjà adoptée depuis quelques années. Il convient simplement de souligner ce fait que l'époque aurignacienne distinguée par les savants travaux de H. Breuil, voit désormais son existence acceptée par tous les archéologues.

La discussion recommence avec la pierre polie, et, comme toujours, au sujet des industries *tardenoisienne* et *campignienne*. On sait que M. Joseph Déchelette refusait, en 1908, d'admettre aucune division du néolithique, du moins en ce qui concerne la France. D'après lui, les silex pygmées dits tardenoisien, n'étaient pas autre chose qu'un outillage de pêche. Quant au campignien, au lieu de constituer une industrie limitée dans le temps, et peuvent servir de base à une période chronologique, il n'aurait été, en réalité, qu'un faciès régional, en rapport étroit avec la nature des roches.

M. Maurice Exsteens revient, aujourd'hui, à l'opinion ancienne. Il distingue une transition entre les temps paléolithiques et les temps néolithiques, période représentée par les assises du Mas d'Azil, les stations tardenoisienne et campignienne. Une remarque est particulièrement curieuse. On lit, à la page 166, que deux savants belges ont découvert, dans la grotte de Remouchamps (vallée de l'Amblève, Belgique), des silex tardenoisien *associés à la faune du Renne absolument pure*. Si ces conclusions se confirment, le niveau *magdaléno-tardenoisien* prendra place dans la stratigraphie.

Le nouveau manuel résume, enfin, les retentissantes découvertes qui, depuis 1908, ont renouvelé la science anthropologique. Sans parler de la fameuse mâchoire de Mauer, exhumée près d'Heidelberg, à 24 mètres au-dessous du sol actuel, et associée aux espèces du Pliocène et du Pléistocène inférieur, les squelettes de la Chapelle-aux-Saints (1908) et du Moustier (1908) de la Ferassie (1909) et de la Quina (1911) appartiennent tous à l'étage *moustérien*. M. Marcellin Boule les considère comme d'une race nettement intermédiaire entre l'homme et les anthropoïdes, qu'il a appelée l'*homo primigenius*. De même un nouveau squelette aurignacien a été découvert en 1909 par M. O. Hauser, à la Combe-Capelle (Dordogne). Tout en conservant les caractères du prognathisme, l'homme aurignacien avait déjà le front bombé, ce qui en fait l'intermédiaire entre l'*homo primigenius* et l'*homo sapiens*.

Comme on peut le voir d'après ces quelques lignes, l'ouvrage de M. Maurice Exsteens, très concis, mais très complet, indique bien l'état des

diverses questions au début de 1913. Ecrit pour le grand public, il trouve également sa place marquée dans la bibliothèque de tout préhistorien.  
G. BOUSSINESQ.

---

## CHRONIQUE RÉGIONALE

---

### Le dolmen de Barbonne

Les membres de la Société Archéologique Champenoise ont sans doute appris par les journaux, que le Conseil général de la Marne, dans la séance du 16 avril 1913, s'est rendu acquéreur, pour la somme de 900 francs, d'un dolmen récemment mis à jour sur le territoire de Barbonne. En attendant des renseignements plus complets, il n'est pas inutile de reproduire dans ce Bulletin le rapport présenté sur cette affaire par M. Jolly, conseiller général du canton de Sézanne.

#### RAPPORT DE M. JOLLY

Messieurs,

Au commencement de mars 1913, un cultivateur de Barbonne en labourant son champ, mettait à jour un dolmen. M. Schmit, l'archéologue distingué de Châlons, délégué du ministre de l'instruction publique et secrétaire d'une commission départementale nommée par M. le Préfet, est allé reconnaître sur place l'importance de la découverte et éviter autant que possible la destruction de ce tumulus qui pouvait avoir une réelle importance.

Ce mégalithe, de 4 mètres 1/2 de longueur, 4 mètres de largeur sur un parcours de 3 mètres, après quoi il s'amincit progressivement à l'épaisseur de 0.60 à 0.80, ferait très bonne figure parmi les monuments mégalithiques encore existants dans notre département où il n'y a plus que celui de Muisy, hameau dépendant de Saint-Quentin-le-Verger, canton d'Anglure.

M. Schmit espérait trouver là des objets qui lui permettraient de fixer à quelques centaines d'années près la date de ce dolmen. Ses espérances furent pleinement justifiées; il a récolté trois haches polies en silex, le taillant d'une hache polie en diorite, roche étrangère au pays, une vingtaine de couteaux ou lames en silex blond ou dur, des amulettes en coquilles marines, un poinçon en os. Tous ces objets font remonter d'une façon indéniable ce dolmen dans lequel il y avait une trentaine de squelettes assez bien conservés à plus de quatre mille ans.

L'emplacement de ce dolmen au lieu-dit *Les Mardelles*, au milieu d'un champ, prendrait, si vous en décidez l'acquisition, une superficie d'environ 24 ares. Le propriétaire en demande 600 francs.

Votre troisième commission, tout en reconnaissant que ce prix, ajouté à ceux de la Mégalithe et des frais de fouille évalués à 300 francs, soit 900 francs, est très élevé, vous demande de passer marché avec le propriétaire et le locataire et de donner à M. le préfet l'autorisation de traiter cette acquisition au mieux des intérêts du département.

---

Le Gérant : H. GARDEZ.